

## **DECLARATION FNEC FP FO 91 - CDEN du 20 avril 2020**

Monsieur le Préfet,  
Madame la Directrice Académique des services de l'Education Nationale,  
Monsieur le Président Délégué du Conseil départemental en charge des collèges,  
Mesdames, Messieurs les membres du CDEN,

Le président de la République a déclaré le 13 avril : « À partir du 11 mai, nous rouvrirons progressivement les crèches, les écoles, les collèges et les Lycées ». Le patronat s'est déclaré « satisfait » : « cela permet aux entreprises de bien préparer la reprise, et aux enfants de retrouver le chemin de l'école » s'est félicité un porte-parole du Medef.

Mais du côté des personnels et des familles, cette annonce a provoqué l'incompréhension : la colère est encore montée d'un cran : opposition des syndicats, opposition de nombreux élus, pétitions en ligne, prises de position des personnels, courriers des associations de parents....

Comment comprendre que les cafés et restaurants restent fermés, et que les rassemblements soient toujours interdits alors que les établissements scolaires devront rouvrir ? À l'école, les gestes barrières sont impossibles à appliquer. Comment observer une distanciation sociale dans des classes de 30 voire 35 élèves, dans des couloirs bondés, dans les cantines, dans les cours de récréation, à l'entrée des écoles et des établissements, dans les transports scolaires ?

Et toujours rien de prévu pour les personnels à risques, qui doivent pourtant bénéficier d'un suivi médical. Depuis cinq semaines, une partie des personnels assure l'accueil des enfants de soignants la plupart du temps sans aucun matériel de protection (masque FFP2, gel hydroalcoolique, gants...), alors qu'il est de la responsabilité de l'État employeur de veiller sur la santé de ses agents. Certains sont tombés malades. Depuis cinq semaines la FNEC FP-FO intervient à tous les niveaux et en particulier pour exiger du ministre qu'il prenne ses responsabilités en matière de protection des personnels.

FO a fait adopter un avis au CHSCT ministériel le 3 avril demandant « un dépistage généralisé aux personnels et aux élèves comme préalable à toute reprise d'activité ».

Pourtant seuls ceux qui présenteront des symptômes pourraient être testés, a affirmé le président Macron le lundi soir 13 avril. Ceci est contraire aux recommandations de l'OMS qui préconise un dépistage massif. Tout le monde peut d'ailleurs constater que les pays qui luttent avec le plus d'efficacité contre la propagation du virus sont ceux qui pratiquent une politique de dépistage massif. Or, la plupart des enfants porteurs du virus sont asymptomatiques. Comment éviter tout risque de contagion ? Les personnels refusent d'aller à l'abattoir.

Le gouvernement a décidé en urgence de fermer les écoles le 16 mars alors que le virus circulait déjà largement dans le pays. Les enfants et les établissements scolaires étaient alors considérés comme les vecteurs principaux de diffusion du virus. Ce ne serait plus le cas aujourd'hui ?

Quant à la mise à disposition des masques pour tous les personnels, le ministre de l'Éducation nationale se contente de dire : « c'est une possibilité ». Alors que l'on sait que les masques manquent partout, et en premier lieu dans les hôpitaux !

Le ministre Blanquer parle aussi de grands aménagements : « On peut très bien imaginer des petits groupes à certains moments de la journée » On voit mal comment tout cela pourrait être appliqué. En tout cas la FNEC FP-FO n'acceptera aucune remise en cause des obligations réglementaires de service des personnels.

**FO exige le dépistage le dépistage systématique avant toute consigne de reprise des cours.**

Le Président met en avant les inégalités sociales qui se sont accentuées avec l'enseignement à distance, pourtant vanté par le ministre de l'Éducation nationale. C'est vrai, mais cela n'est pas uniquement dû au confinement. Les inégalités étaient déjà présentes, engendrées par les nombreuses contre-réformes, par la suppression de centaines d'heures disciplinaires, par les suppressions de postes, de classes. En revanche, nous constatons que depuis plusieurs jours des voix se sont élevées pour accélérer la reprise de l'économie et faire repartir la production. L'éducation nationale et ses personnels ne sont pas une variable d'ajustement pour les besoins du marché. Cette décision ne trompe personne, d'autant plus que les universités restent fermées, les étudiants n'ayant pas besoin d'être gardés.

Certes, des milliers de salariés au chômage partiel attendent de pouvoir reprendre leur travail : mais pas au prix de leur vie et de celle de leurs proches. **Personne ne veut aller au casse-pipe.**

**FO le dit haut et fort : « l'école n'est pas la garderie du MEDEF »**

Le Président Macron l'a également déclaré lundi soir : nous allons devoir vivre avec ce virus pendant plusieurs mois. Il est donc à craindre qu'une réouverture précoce des écoles, même en situation de reflux du nombre de malades, n'entraîne un redémarrage et une nouvelle vague de l'épidémie. Avec cette même analyse, **le conseil National de l'ordre des médecins a d'ailleurs clairement fait part de son opposition à la perspective de réouverture des écoles à partir du 11 mai.**

Lors de l'audience du mercredi 15 avril, force est de constater que le ministre n'a pas apporté les garanties suffisantes permettant un retour en toute sécurité.

**Pour la FNEC FP FO, le Président de la République doit revenir à la raison et renoncer à cette perspective de réouverture des établissements scolaires dans trois semaines.**

La FNEC FP-FO exige, avant toute reprise de l'activité :

- des tests sérologiques pour organiser le dépistage systématique pour tous les personnels et les élèves, conformément à l'avis du CHSCT ministériel
- la désinfection des écoles, services et établissements scolaires
- des matériels de protection (gel hydroalcoolique, gants et masques FFP2) en quantité suffisante.

La FNEC FP-FO rappellera ces préalables au ministre de l'Éducation nationale. S'il persiste dans une reprise des cours au prix de la santé des personnels, la FNEC FP-FO les invitera à utiliser leur droit de retrait.

Alors que la crise a mis sur le devant la scène, l'importance des services publics et la faillite des politiques d'austérité qui les ont saccagés, la FNEC FP-FO réitère sa demande d'annulation de toutes les suppressions de postes pour la rentrée prochaine et la création de postes et de classes à hauteur des besoins. Ainsi, bien que nous nous félicitons de l'effort pour abonder les communes de moins de 5000 habitants en postes supplémentaires, c'est loin d'être suffisant. En effet, si le gouvernement et le Ministre Blanquer veulent véritablement lutter contre les inégalités, il leur faudra grandement alléger les effectifs et réouvrir tous les postes et toutes les classes fermés depuis des années et ce, dès la rentrée prochaine.